



COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL

Séance du 19 Mars 2024

Présents : M. Jean-Louis FLORES Président,

Membres titulaires : Régis FRANCHI, Gilles QUINTON, Michèle MARTIN, Martial ALIX, Jean-Paul PETIT, Valérie HERKT, Anne CABRIT.

Membres suppléants : Thomas HAROUN

Membres suppléants (non votants) accompagnant leur membre titulaire :

Excusé(s)

Membres titulaires :

Membres suppléants : Marc GILLOT, Norbert BUREAU, Agnès LECOMTE, Virginie OMONT, Florie PENDIDO, Frédéric PLAGNOL, Sandrine MORIZET.

A été nommé secrétaire : Martial ALIX

La séance est ouverte à 19H30

Lecture et approbation du Compte rendu du comité syndical du 29/01/2024.

• **Délibérations** :

Autorisation donnée au Président de signer l'emprunt auprès du Crédit Mutuel :

Considérant le remplacement de la pompe à chaleur à l'école maternelle d'Allainville aux Bois,
Considérant le montant important de cette installation soit 43 738.32 € TTC,

Monsieur le Président propose aux membres du Comité syndical d'avoir recours à l'emprunt pour financer cette installation.

Monsieur le Président expose aux membres de l'Assemblée les caractéristiques de l'offre de prêt proposée par le Crédit Mutuel :

Montant : 45.000 €

Durée : 10 ans

Taux fixe : 4.10 %

Périodicité : Mensuelle

Remboursement à échéance constante

Frais de dossier : 150 €

Après délibération, le comité syndical, à l'unanimité :

- Valide le recours à l'emprunt pour un montant de 45 000 euros auprès du Crédit Mutuel.
- Autorise Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à l'offre de prêt ci-dessus.

- Points Divers

Pas de question.

Fin de la séance 20h00

<u>Le Président</u>	<u>Le secrétaire</u>
Jean-Louis FLORES 	Martine ALIX 